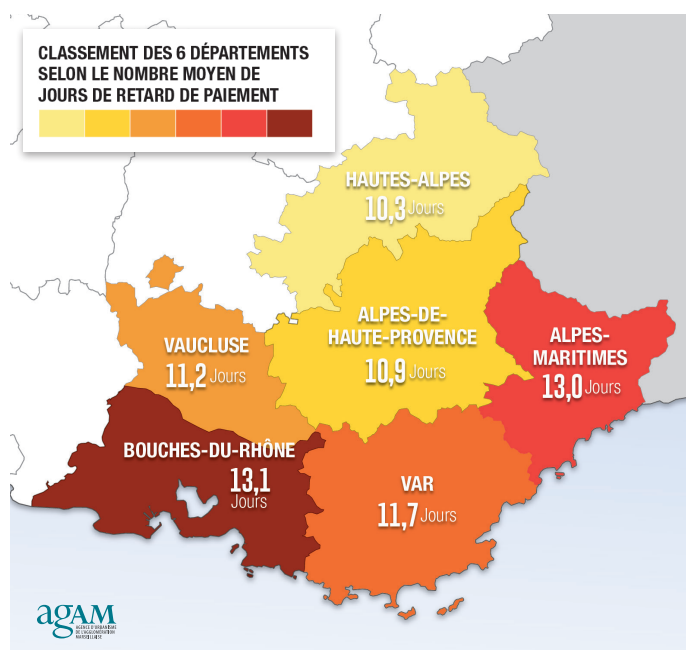


# Tableau de bord #16



Les résultats du score des entreprises montrent une stabilité du niveau de risque, tant globalement, que par département, et par secteur : 45% des entreprises de la région présentent un risque très faible de dépôt de bilan.

Dans le même temps, la part des entreprises de la région qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs diminue fortement passant de 30% à 23%, soit 7 points de moins en un trimestre, pour retrouver son niveau du printemps 2017. À l'inverse, la part des entreprises accusant un retard de paiement entre 1 et 15 jours s'accroît de +8 points ce trimestre. Mais pour autant les longs retards (plus de 30 jours supplémentaires aux délais légaux) restent stables, avec 6% des entreprises.

Globalement, la tendance observée pour les comportements de paiement des entreprises se poursuit ce trimestre encore : l'évolution n'est plus à l'amélioration depuis l'automne 2017. En effet, la proportion d'entreprises qui aggravent leur retard de paiement est supérieure de près de 7 points à la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement.

La démarche (Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois (2SE) associe la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCI régionale et son réseau, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA), d'Avignon (AURAV) et de Toulon (AUDAT. Var). Il s'agit d'un tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'appuie sur des données bilanciellles qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs.

## Chiffres clés

Données Juin 2018

### RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT



**23%**

C'est la part des entreprises de la région qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs.

### RISQUE FAIBLE



**45%**

C'est la part d'entreprises de la région qui ont un faible risque de dépôt de bilan.

### TENDANCE DES DÉLAIS DE PAIEMENT



**11,8 jours**

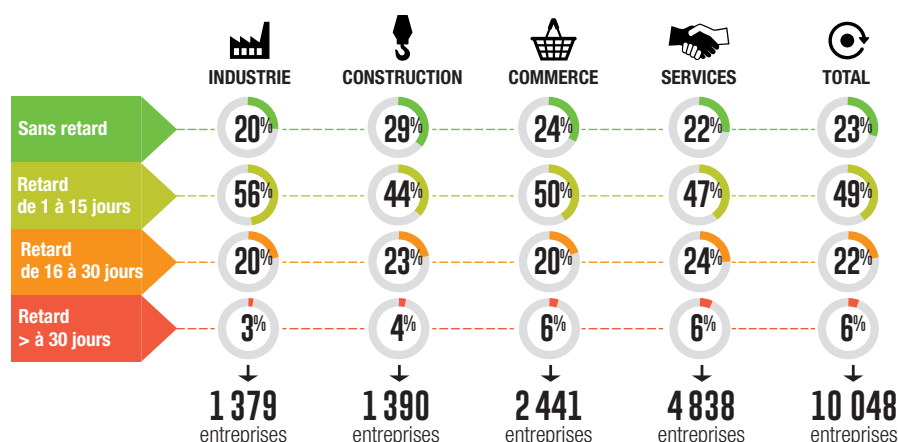
C'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de la région à la fin juin 2017.

Démarche partenariale 2SE

# Situation à la fin du trimestre

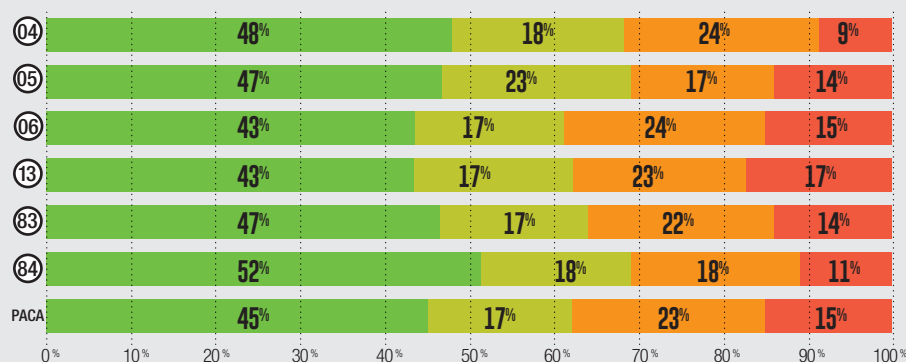
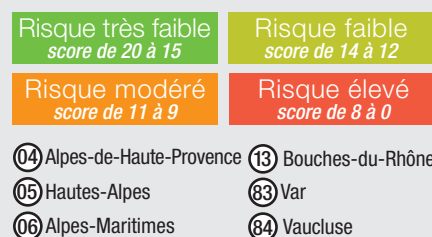
sur les 10 048 entreprises au mois de juin 2018

## RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / RÉGION ET SECTEURS

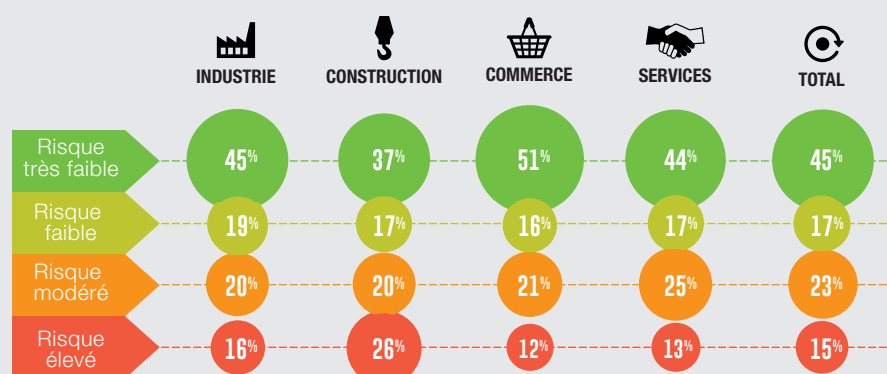


## LES RÉSULTATS DU SCORE

### RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT

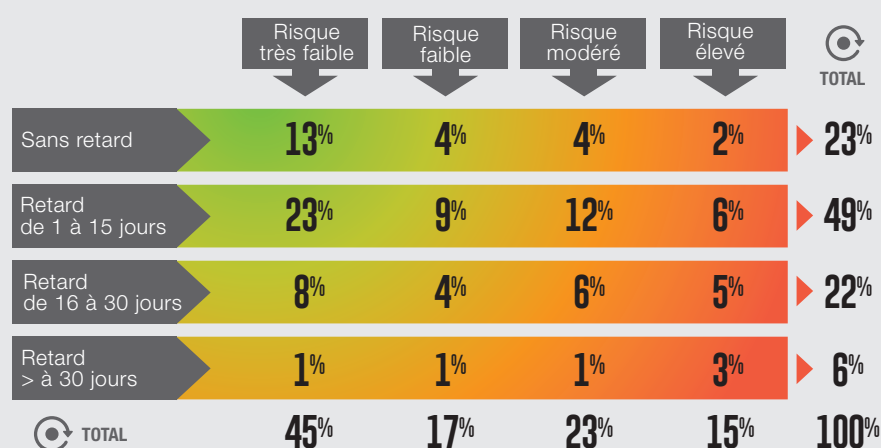


### RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE SCORE ET LE PAYDEX

Ex. : en haut sur le graphique, le 4<sup>e</sup> chiffre signifie que 2% des entreprises ont un risque élevé de défaillance, mais n'ont pas de retard de paiement.

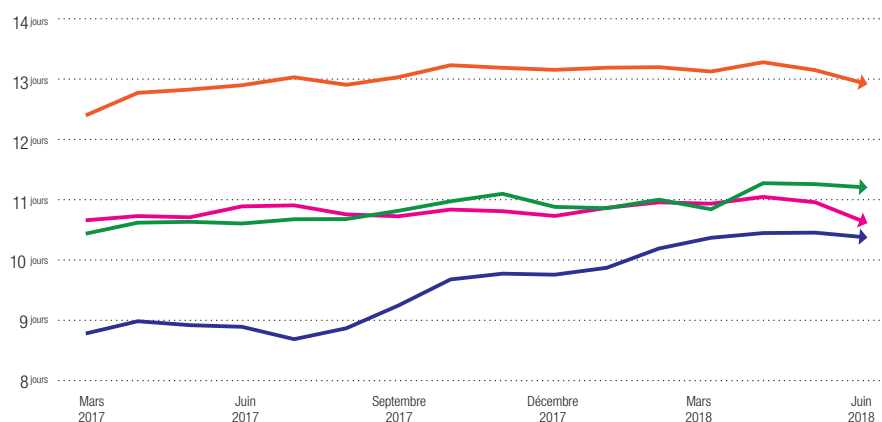


# Évolution des délais de paiement

sur les 7 251 entreprises au mois de juin 2018 ayant des informations sur quinze mois

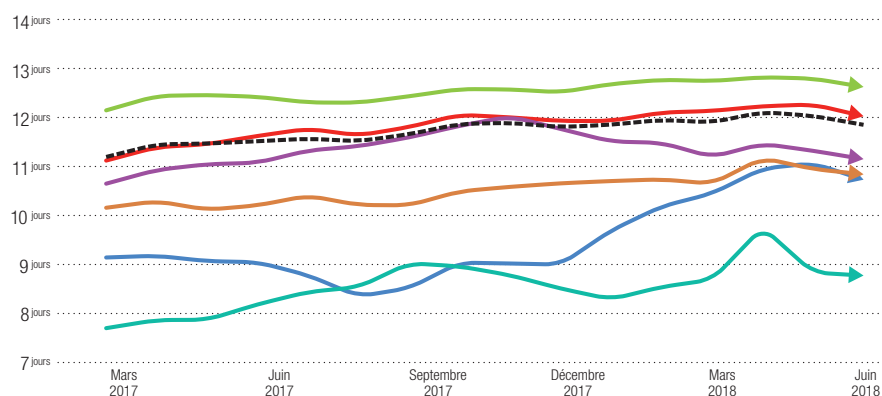
## ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT SUR 15 MOIS PAR SECTEUR

○ Services  
○ Industrie  
○ Construction  
○ Commerce



## ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT

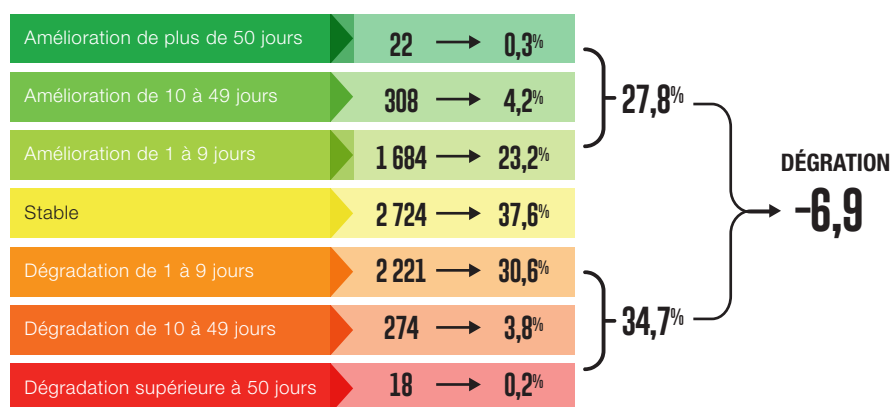
04 Alpes-de-Haute-Provence 13 Bouches-du-Rhône  
05 Hautes-Alpes 83 Var  
06 Alpes-Maritimes 84 Vaucluse  
--- Région



## ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

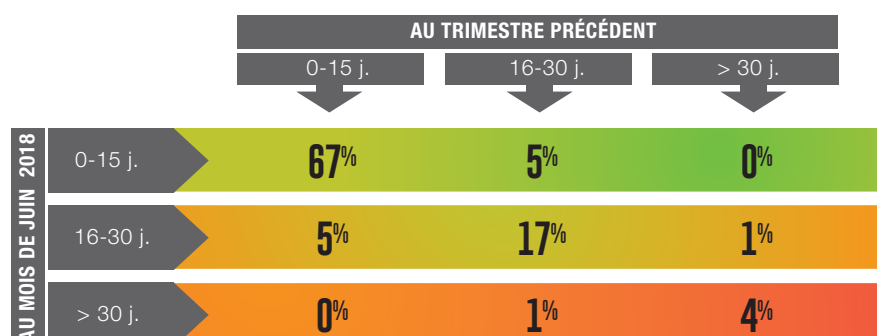
La proportion d'entreprises qui aggravent leur retard de paiement est plus importante de 6,9 point que la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement. 37,6% des entreprises ont des retards stables d'un trimestre à l'autre.

Répartition des entreprises selon la variation de Paydex sur un trimestre



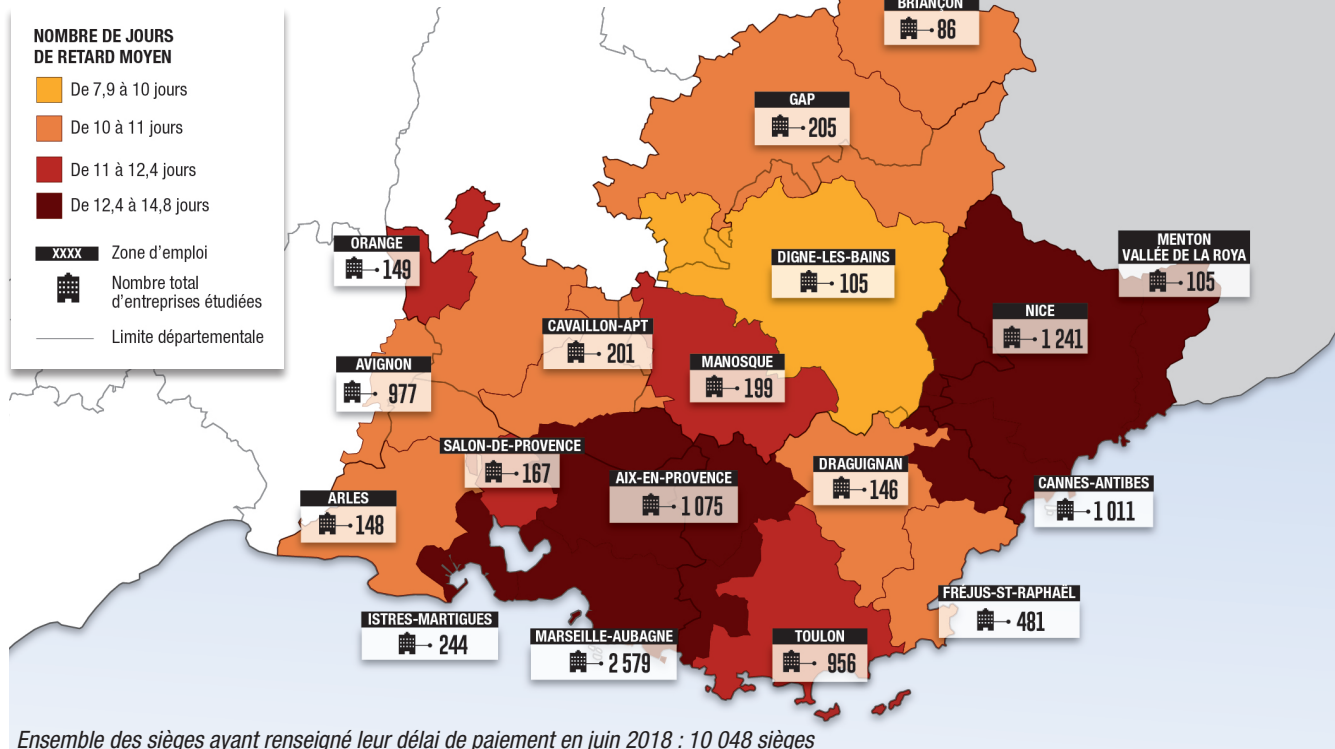
## CHANGEMENT DE CATÉGORIE DE DÉLAIS DE PAIEMENT

Ex. : le pourcentage en haut au centre du graphique, signifie que 4,7% des entreprises avaient un retard de paiement de 16 à 30 jours au trimestre précédent et qu'il est de 0 à 15 jours ce trimestre.



## RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT

(juin 2018)



Ensemble des sièges ayant renseigné leur délai de paiement en juin 2018 : 10 048 sièges

**Avertissement :** la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

### Méthodologie

La base de données de la société Altares contient des informations sur environ 10 000 sièges de plus de 10 salariés situés en Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit un volume de 515 000 emplois, pour lesquelles les informations sur les délais de paiement sont connues tous les trimestres. Pour observer les tendances longues, n'ont été retenues que les entreprises dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit environ 7 000 entités.

### Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex) :** valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le score ou cotation de l'entreprise :** le score Altares (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Démarche partenariale 2SE

Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur* disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.